

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection des populations

Service des politiques éducatives :
jeunesse, sports et vie associative

Affaire suivie par : Sébastien DARTAI

Tél. : 05.16.16.62.69
Fax : 05.16.16.62.77

sebastien.dartai@charente.gouv.fr
ddcspp-directeur@charente.gouv.fr

Angoulême, le 25/03/2020

La préfète de la Charente

à

Mesdames et Messieurs les Maires
de la Charente

Objet : Activation de la plateforme nationale « jeuxaider.gouv.fr »

La crise sanitaire que subit notre pays est venue percuter l'organisation de nos institutions, collectivités, établissements et associations engagés auprès des populations. Les publics socialement et économiquement les plus précaires seront ces prochaines semaines très impactés par les mesures de confinement. Plus que jamais, l'engagement bénévole doit pouvoir s'exprimer pour aider les populations. Pour cela, le Gouvernement a mis en place une plateforme participative et collaborative « jeuxaider.gouv.fr » où convergeront les besoins des structures pour leur fonctionnement et les volontés d'engagement des citoyens :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

Cet outil sera animé quotidiennement sur chaque département pour être au contact des réalités territoriales. En Charente la gestion technique, l'information et l'accompagnement des structures seront assurées par M. Gaétan SIGNORET (gaetan.signoret@charente.gouv.fr). La proposition de missions est ouverte à l'ensemble des **collectivités, associations et établissements d'utilité publique** selon quatre grandes thématiques :

- l'aide alimentaire et l'aide d'urgence,
- la garde exceptionnelle d'enfants,
- le télé-bénévolat contre l'isolement,
- la solidarité de proximité.

Chaque dépositaire de mission doit s'engager à respecter strictement le cadre sanitaire en vigueur et à favoriser les vecteurs de télé opérabilité. Concernant les volontaires, chacun est libre de considérer la nature, la récurrence et la thématique de son engagement. Après s'être inscrit et identifié, le volontaire choisira le ou les missions nécessitant des besoins repérés. Une fois le positionnement des volontaires effectué, la structure porteuse de la mission les contactera directement pour définir les modalités d'intervention. À noter que la plateforme évoluera les prochains jours dans ses fonctionnalités (cartographie mise en place).

Je connais votre engagement pour maintenir la continuité de certaines activités vitales pour nos concitoyens, notamment en cette période difficile. Cette plateforme permet de faire état de vos besoins et de mobiliser les volontaires pour y répondre en renforçant vos équipes

La préfète,

Marie LAJUS